

LES PIES-GRIECHES DE VENDEE

Philippe ROUILLIER

En 1993 et 1994, une enquête nationale, initiée par le Ministère de l'Environnement et coordonnée par Norbert LEFRANC, a eu pour objet le dénombrement et le suivi des cinq espèces de Pies-grièches présentes en France. Un contrôle de l'état de santé des différentes populations a été mis en place avec un suivi quinquennal des échantillons cartographiés en 1994, l'objectif étant de déterminer la variation des effectifs et l'évolution des milieux. Le présent article a pour objet de commenter les résultats obtenus lors de ce suivi et d'aborder l'histoire et la géographie des Pies-grièches en Vendée.

LA PIE-GRIECHE ECORCHEUR

Dénommée en patois trejasse, pie-bâtesse ou traquet-bat-ajasse, la Pie-grièche était largement répandue (au moins dans le sud de la Vendée) et ses espèces souvent confondues.

La Pie-grièche écorcheur est actuellement la seule espèce dont la population est significative dans notre département. Des cantonnements ont été notés dans 78 communes de Vendée entre 1994 et 1997. L'essentiel des effectifs de Pies-grièches s'est établi dans la moitié sud-est du département avec 68 communes occupées contre 10 pour la moitié nord-ouest.



Deux zones sont particulièrement fréquentées, le Marais Poitevin (30 communes) et le bassin versant du Lay (33 communes). Quatre secteurs ont été cartographiés en 1994 et pourront servir de sites témoins lors de recensements ultérieurs. Il s'agit, pour le bassin versant du Lay : des Moutiers-sur-le-Lay (3 communes), de Sainte-Hermine/Saint-Juire (5 communes) et de l'est de Chantonay (7 communes), pour le Marais Poitevin : des marais de Longeville à Saint-Benoist-sur-Mer (5 communes).

Les arrivées de la Pie-grièche écorcheur sont notées au début mai en Vendée au terme d'une migration originale qui, à partir de l'Afrique de l'est, passe par l'Égypte et la Turquie pour aboutir dans notre département, à l'extrémité de la péninsule européenne. Le mâle est alors très visible sur son territoire pendant la nidification, la femelle très discrète, aussi avons nous renoncé à séparer, dans l'estimation des effectifs, les couples des mâles isolés. Le suivi systématique d'un couple en 1997 sur la commune de l'Aiguillon-sur-Vie¹ permet de résumer les différentes étapes de la reproduction :

- Un mâle isolé est observé du 8 juin - date de sa découverte - au 8 juillet (15 contacts),
- La femelle est observée pour la première fois le 9 juillet (sans le mâle) et jusqu'au 13 juillet avec apport de nourriture au nid,
- Le couple est observé le 14 juillet,
- La femelle est revue le 19 juillet nourrissant un jeune volant puis le 20 juillet avec trois jeunes volants.
- Les oiseaux disparaissent ensuite dans les premiers jours d'août.

La Pie-grièche écorcheur se cantonne dans des sites largement ouverts où alternent buissons bas et prairies avec une nette préférence pour les haies dégradées envahies de ronces, prunelliers et aubépines. Les coteaux pentus des vallées attirent également nombre de niches et constituent souvent les derniers refuges face à l'agriculture intensive. Les écorcheurs cohabitent fréquemment avec d'autres passereaux parmi lesquels le Tarier pâtre, la Linotte mélodieuse, la Fauvette grisette et l'Hypolaïs polyglotte. Ce dernier signale fréquemment la présence des Pies-grièches par des alarmes appuyées.

En Vendée, les écorcheurs occupent une aire géographique qui, curieusement, correspond pour l'essentiel des peuplements, au bassin versant du Lay et au Marais Poitevin. La

distribution de cette espèce a fortement évolué au cours des trois dernières décennies suite aux changements radicaux des pratiques agricoles. L'agriculture céréalière intensive a entraîné une banalisation de la plaine calcaire et d'une bonne partie du Marais Poitevin. Dans ce dernier, de 1973 à 1990, 28 700 hectares de prairies permanentes ont été cultivées soit 30% de la surface totale et 52% des prairies existant en 1973. Cette transformation brutale a eu pour conséquence la destruction systématique des haies et des prairies sur de vastes secteurs et la régression des biotopes favorables aux Pies-grièches écorcheurs. A l'inverse, la dégradation du bocage consécutive aux remembrements a conduit (au moins pour cette espèce) à la création de milieux favorables suite à l'ouverture des paysages et à la raréfaction des grands arbres.

L'enquête 1993-1994 a eu pour résultat la découverte de populations denses dans le bassin du Lay, à l'est de Sainte-Hermine et de Chantonay. Entre 1995 et 1997, la recherche des Pies-grièches écorcheurs, en dehors des zones les plus peuplées, a confirmé la répartition de l'espèce en Vendée. Enfin, en 1997 un recensement organisé sur le canton de Pouzauges a permis de compléter la cartographie et d'ajuster (à la hausse) l'estimation des effectifs nicheurs du secteur.

Statut des différentes populations

Le nord ouest du Marais Poitevin de Longeville à Luçon

De belles populations de Pies-grièches écorcheurs occupent les prairies parsemées de buissons d'aubépines et de prunelliers, et sillonnées par les canaux envahis de plantes aquatiques de la bordure nord du Marais Poitevin. Les rives bocagères, les digues et les chemins sont également privilégiés.

Les peuplements les plus significatifs se situent dans le marais mouillé de Longeville, les marais salés de Saint-Benoist-sur-Mer (avec 10 cantonnements recensés à l'intérieur d'un carré de 1 kilomètre de côté) et les marais bocagers au nord des communaux des Magnils-Reigniers et de Chasnais.

Les polders et cultures sont évités avec, par exception, le maintien de couples isolés qui exploitent les buissons et les accotements des routes. Les marais communaux inondables sont délaissés à la fois en raison des faibles densités d'orthoptères et de l'absence des buissons.

La plupart des territoires occupés par les Pies-grièches écorcheurs sont inclus dans les

périmètres concernés par des mesures agri-environnementales. Le maintien de ces aides à l'élevage extensif est primordial pour la survie des Pies-grièches dans le Marais Poitevin.

L'est du Marais Poitevin de la vallée de la Vendée à la limite des Deux-Sèvres

Ce secteur caractérisé par la diversité de ses milieux abrite cependant des populations de Pies-Grièches dans tous les secteurs favorables :

- la vallée de la Vendée d'Auzay au Gué de Velluire entaille largement le plateau calcaire, créant des coteaux très favorables aux Pies-grièches, surtout lorsque ceux-ci sont pâturés. Des territoires sont localement occupés dans les prairies en fond de vallée.

- les marais de Doix, de Maillé et de Maillezais ont été profondément transformés, asséchés, remembrés et cultivés. Les prairies résiduelles abritent cependant d'importantes populations sur des surfaces très limitées. Les marais de la Grande-Bernegoue à Maillé, de la Rampillone à Doix et du Bois-Dieu à Maillezais hébergent l'essentiel des effectifs. Les « carrés du Bois-Dieu » sont particulièrement représentatifs de la situation : au début des années 1980 un scandaleux programme de drainage a détruit de magnifiques prairies naturelles où la Pie-grièche écorcheur était présente, sur de vastes surfaces, en faible densité. Dix ans plus tard, l'OGAF Maillezais créée pour préserver les marais mouillés de l'est du Marais Poitevin débordait sur l'ensemble du territoire de la commune ce qui a permis de sauver les derniers lambeaux de prairies du Bois-Dieu. En 1994, le suivi de l'OGAF environnement a permis de recenser une concentration de 30 cantonnements sur une surface de 173 ha, soit une densité de 1,73 mâles pour 10 ha, ce qui laisse supposer une augmentation nette des effectifs du site. L'assèchement du marais a probablement entraîné une prolifération d'insectes pendant que des buissons et ronciers apparaissaient en bordure des fossés de drainage, favorisant l'expansion de l'espèce.

- à l'est de Maillezais, les marais mouillés sont habituellement intacts, mais très défavorables du fait de leur forte inondabilité. Les Pies-grièches écorcheurs s'installent dans les bocages riverains entre plaine et marais en continuité des peuplements périphériques au Marais Poitevin Deux-Sévrien.

A l'exception des Pies-grièches des marais du Bois-Dieu, de la Grande-Bernegoue et de la Rampillone, l'ensemble de la population de l'est du Marais Poitevin bien que relativement im-

portante a subi une forte régression suite aux changements radicaux d'utilisation de la zone. Ainsi les Pies-grièches écorcheurs de la vallée de la Vendée étaient estimées à 15-20 couples en 1990 et à 5-8 couples en 1993 pendant que celles du Poiré-sur-Velluire passaient de 10-15 couples à 3-5 couples durant la même période². La disparition des prairies et des haies, la création d'immenses parcelles, les drainages et les traitements chimiques sont à l'origine de la diminution rapide des effectifs. Les couples résiduels se réfugient sur les digues et les barbelés qui subsistent en bordure des cultures.

Dans la partie centrale du Marais Poitevin, les Pies-grièches ont, pour la même raison, subi une très forte régression. Les quelques couples qui y survivent sont en général installés à proximité des îlots calcaires.

La plaine calcaire

Le professeur GUERIN notait la Pie-grièche écorcheur « répandue partout mais en diminution très nette depuis une dizaine d'années comme les autres Pies-grièches ». Cette affirmation concernait la plaine calcaire désertée aujourd'hui par les Pies-grièches. Quelques écorcheurs y subsistent dans les vallées sèches, sur les coteaux et dans les bocages en limite du massif armoricain et du Marais Poitevin.

Le bassin versant du Lay

Une importante population occupe un quadrilatère dont les sommets se situent approximativement à Mareuil-sur-Lay - Chantonay - Pouzauges - la Châtaigneraie.

Dans l'ensemble du bassin versant du Lay, les Pies-grièches écorcheurs s'installent dans des milieux arides, avec des buissons bas d'épineux sur schistes, porphyres et calcaires. Les coteaux et les communes remembrées avec maintien des prairies sont des sites d'installation privilégiés. La présence d'un point d'eau ou d'un ruisseau est un élément très favorable à l'installation du couple. Dans les zones remembrées, les couples s'installent volontiers en bordure des chemins et des fossés de drainage.

La géologie joue un rôle important soit suite à son influence sur l'usage des sols par l'agriculture, soit parce que pour une même utilisation, la nature de la roche influe sur celle des peuplements végétaux et animaux.

Ainsi, dans la commune de Saint-Juire-Champgillon, les cantonnements sont localisés

au calcaire et presque inexistant sur le gneiss alors que les paysages et l'exploitation des sols sont identiques.

A l'inverse, les Pies-grièches sont cantonnées dans le nord de la commune des Moutiers-sur-le-Lay dans un bocage résiduel sur schiste avec persistance d'un élevage bovin et ovin alors qu'elles ont disparu de la moitié sud de la commune où le calcaire a favorisé l'implantation d'une agriculture céréalière.

Les principales populations du canton de Pouzauges occupent les communes remembrées où se maintient une activité d'élevage. Les communes de Montournais et de Saint Mesmin, granitiques avec un bocage de haies denses parsemées de grands chênes sont délaissées, dans la continuité des bocages des Deux-Sèvres sur granit et argile. Les Pies-grièches se raréfient au nord de Pouzauges où elles occupent quelques coteaux avec des roches affleurantes et des ronciers dans des prairies pâturées.

Le nord de Fontenay-le-Comte

Une zone située entre l'Hermenault et la forêt de Mervent n'a pas été prospectée et peut présenter des densités comparables à celles du bassin versant du Lay, qui en constitue la limite nord et ouest. A l'est de la forêt de Mervent, la Pie-grièche écorcheur est de nouveau très sporadique.

Le littoral et le bocage nord et ouest

Ailleurs en Vendée, les Pies-grièches écorcheurs sont très peu communes. Celles de l'île d'Yeu mentionnées dans les deux atlas des oiseaux nicheurs de France semblent avoir disparu suite à l'embroussaillage généralisé de l'île. Ce peuplement du « bout du monde » était particulièrement singulier puisque les bocages littoraux adjacents étaient dépourvus de Pies-grièches.

La découverte en 1997 de quatre couples au Poiré-sur-Vie peut correspondre à un processus d'expansion géographique suite au remembrement d'un milieu défavorable pour l'espèce, un bocage clos de haies de grandes dimensions et à sa transformation en un bocage ouvert avec maintien de l'élevage bovin. Un recensement systématique des Pies-grièches sur cette commune et un suivi de l'évolution des populations permettrait de comprendre la dynamique de l'espèce en milieu modifié.

La nidification d'un couple a également été prouvée à l'Aiguillon-sur-Vie en 1997. L'espèce

y était inconnue en tant que nicheuse dans un rayon de 15 km. Cette installation correspond à la colonisation d'un biotope transformé : les bocages littoraux étaient délimités par des haies denses d'Ormes champêtres. La disparition de ces derniers suite à l'épidémie de graphiose a laissé la place libre aux prunelliers, ronces et aubépines. La commune de l'Aiguillon-sur-Vie s'est par ailleurs spécialisée dans la sélection du mouton vendéen ce qui a entraîné une extension des pâturages à ovins.

L'apparition des biotopes favorables comme ceux précédemment cités pose le problème de leur colonisation par des populations extérieures. Dans le cas des Pies-grièches écorcheurs, cette installation est compliquée par différents comportements propres à l'espèce :

- les Pies-grièches écorcheurs sont des oiseaux à tendance coloniale qui s'installent volontiers à proximité des territoires déjà occupés.
- leur productivité est particulièrement faible pour des passereaux, avec seulement 2 ou 3 jeunes à l'envol par couple.
- la migration pré-nuptiale d'est en ouest offre une difficulté supplémentaire pour la colonisation d'un bocage atlantique situé à l'extrémité des trajets de retour.
- la mortalité des oiseaux pionniers en saison de nidification suite à une prédation ou au cours des migrations explique probablement le caractère souvent sporadique des installations de couples isolés à l'écart des zones traditionnelles.

L'évolution des populations de Pies-grièches écorcheurs en Vendée ne permet pas de préjuger de celle des effectifs. La destruction des biotopes occupés entraîne localement des disparitions de couples nicheurs, mais nous ne pouvons exclure une éventuelle réinstallation dans un milieu favorable. A l'inverse, la destruction des bocages denses offre de nouveaux territoires à cet oiseau qui recherche les espaces ouverts. La découverte de nouveaux cantonnements dans le bocage nord et ouest laisse présager une tendance à l'expansion géographique suite à la transformation des haies en buissons d'épines. Un suivi complémentaire des populations en milieu transformé, en particulier sur les communes du canton de Pouzauges et celles du Poiré-sur-Vie, permettrait de mieux comprendre la dynamique de l'espèce.

Les disparitions constatées depuis 1994 correspondent à l'arrachage des haies et à la mise en culture des prairies.

LA PIE-GRIECHE A TETE ROUSSE



La Vendée se situe à la limite nord-ouest de l'aire de répartition de la Pie-grièche à tête rousse.

Cette dernière occupe en général des milieux plus fermés et plus humides que ceux fréquentés par la Pie-grièche écorcheur. Les marais bocagers avec des haies de frènes semblent constituer le biotope le plus représentatif. La Pie-grièche à tête rousse se perche fréquemment au sommet des arbres, sur une branche morte d'où elle surveille son territoire.

Les territoires recensés entre 1993 et 1997 ont tous été découverts à l'intérieur de l'aire de répartition de la Pie-grièche écorcheur. Les Pies-grièches à tête rousse s'installent parfois au voisinage des Ecorcheurs ce qui entraîne des conflits entre les deux espèces et parfois conduit à la formation d'un couple mixte. Des immatures sont régulièrement observés pendant la migration postnuptiale en dehors de l'aire de répartition, principalement sur le littoral. Malgré leur plumage coloré, les Pies-grièches à tête rousse ne sont pas faciles à repérer.

Localisation des couples observés

Nord-ouest du Marais Poitevin

En 1993, un couple de Pies-grièches à tête rousse a élevé deux jeunes dans les marais de Longeville.

Bassin versant du Lay

Un couple installé sur la rive de l'étang du Parc Soubise à Mouchamps a été noté nicheur certain en 1995 avec un jeune à l'envol³. Ce couple fréquentait un territoire très restreint de 0,5 ha.

Un cantonnement a été suivi en 1997 à Réaumur, à l'emplacement d'un territoire occupé en 1994 par des Pies-grièches écorcheurs. Deux jeunes furent produits et observés volants le 28 juillet.

Est du Marais Poitevin

L'est du Marais Poitevin abrite les seuls couples stables de Pies-grièches à tête rousse en continuité des populations du sud des Deux-Sèvres.

La Pie-grièche à tête rousse y est cependant peu commune et paraît en régression aussi bien en Vendée que dans le département voisin des Deux-Sèvres.

Les trois couples de Pies-grièches à tête rousse du Poiré-sur-Velluire et du Langon suivis depuis plusieurs années n'ont pas été retrouvés en 1994, année où un couple subsistait dans la vallée de la Vendée².

Une Pie-grièche à tête rousse adulte a été observée en juillet 1996 sur la commune du Mazeau et sa présence est signalée dans les marais de Bouillé-Courdault.

Une estimation des effectifs départementaux de la Pie-grièche à tête rousse est aléatoire du fait de la discrétion et de la dispersion de l'espèce. Les chiffres de 3 à 10 couples avancés en 1993 semblent une fourchette raisonnable pour un oiseau en limite nord de son aire de répartition et qui semble en régression dans le seul secteur du département où la nidification était régulière.

LA PIE-GRIECHE GRISE ET

LA PIE-GRIECHE MERIDIONALE

Ces deux espèces de Pies-grièches longtemps confondues ne sont observées qu'exceptionnellement en Vendée.

Le professeur GUERIN mentionne sans précision de date (dans les années 1920) un cas de nidification de la Pie-grièche grise dans un orme de la route de Fontenay-le-Comte à Niort. La ponte était parasitée par un Coucou.

L'observation d'une Pie-grièche grise ou méridionale adulte posée sur un fil électrique, nourriture au bec, le 21/07/89 au sud de la « Gare de Pouzauges » sur la commune de la

Meilleraie-Tillay ¹ confirme les indices de présence obtenus dans la haute vallée du Lay en 1987 à quelques kilomètres de cet endroit. Un agriculteur y signalait la présence de deux espèces de Pies-grièches, les écorcheurs habituelles sur ce secteur, et une plus grande et grise. La découverte d'une Taupe empalée sur un barbelé la même année est probablement à attribuer à cette Pie-grièche ⁴. Des recherches effectuées en 1990 n'ont pas permis de retrouver l'oiseau.

Le 24 août 1989, une Pie-grièche méridionale a également été observée à Brétignolles-sur-Mer dans les duries de la Gachère. Les précédentes observations concernent un mâle tué le 1^{er} janvier 1963 à la Châtaigneraie - conservé dans la collection DURAND ⁵ - et un individu observé à Luçon le 21 août 1965 ⁵.

LA PIE-GRIECHE A POITRINE ROSE

Le professeur GUERIN la signalait « uniquement cantonnée le long des grandes routes nationales et départementales dans la traversée de la plaine vendéenne. Elle y était extrêmement répandue jusqu'aux environs de 1927. Depuis, la chute des effectifs a été brutale et la disparition parfois même totale ». Une seule donnée, de la collection DURAND, est postérieure à cette date avec un juvénile en provenance de Jard-sur-Mer le 18 août 1957 ⁵.

CONCLUSION

Le statut des Pies-grièches en Vendée a fortement évolué au cours du siècle. La Pie-grièche à poitrine rose, autrefois localisée mais très répandue dans les arbres d'alignement qui bordaient les routes de la plaine, a maintenant déserté la majeure partie de la France. Seules quelques minuscules colonies subsistent sur la côte méditerranéenne.

Les deux Pies-grièches grises n'ont jamais formellement appartenu à notre avifaune nicheuse.

La Pie-grièche à tête rousse (3 à 10 couples) également répandue le long des routes de la plaine - en compagnie des Pies-grièches à poitrine rose - et parfois dans les jardins proches des agglomérations, est maintenant localisée à l'est du Marais Poitevin avec une présence sporadique dans d'autres sites.

Seule, la Pie-grièche écorcheur (avec 350 à 450 cantonnements) présente quelques velléités d'expansion à la faveur de l'ouverture des bocages, consécutive au remembrement et à la graphiose de l'orme.

A l'inverse, la destruction des milieux qu'elle occupe entraîne localement des chutes d'effectifs. L'avenir de cette espèce dans notre département est liée à la protection effective du Marais Poitevin et au maintien des activités d'élevage extensif.

Le suivi des populations a été effectué par :

G.NAUCHE : secteur St-Juire / Ste-Hermine.

P.GALLOT : secteur est de Chantonay.

S.VRIGNAUD : secteur des Moutiers-sur-le-Lay.

F.SALMON et A.THOMAS : secteur de Longeville / Saint-Benoist-sur-mer.

D.RAUTUREAU - ADEV : sud Pouzauges 1994.

F.PAPIN - la Boulite : canton de Pouzauges 1997.

ADEV sud Vendée : ouest du Marais Poitevin.

T.YOU : Mouchamps / Saint-Vincent-Sterlanges.

C et J.GONIN et P.ROUILLIER : est du Marais Poitevin.

BIBLIOGRAPHIE

CAUPENNE, M. (1994). - Suivi expérimental de l'OGAF Maillezais (Vendée). *Ministère de l'Environnement et Ministère de l'Agriculture - août 1994*.

DESMOTS, D. (1989). - Une nouvelle observation de la Pie-grièche méridionale en Vendée. *Gorgebleue n°9*.

FOUQUET, M. (1992). - Statut des Pies-grièches dans le département des Deux-Sèvres. *Le Lirou n° 10 - octobre 1992*.

GONIN, C. (1997). - *Fichier LPO Vendée*, période 1900-1997.

GUERIN, G. - Ornithologie du Bas-Poitou - Les oiseaux dans la Vendée et quelques cantons limitrophes. *L'oiseau et la revue française d'ornithologie*. Publications de 1938, 1939 et 1940.

LEFRANC, N. (1993). - *Les Pies-grièches d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient*. Delachaux et Niestlé, Lausanne, Paris.

YEATMAN-BERTHELOT, D. (1994). - *Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France 1985-1989*. Société Ornithologique de France.

¹ comm. pers. de G.BESSEAU

² comm. pers. de C et J.GONIN

³ comm. pers. de T.YOU

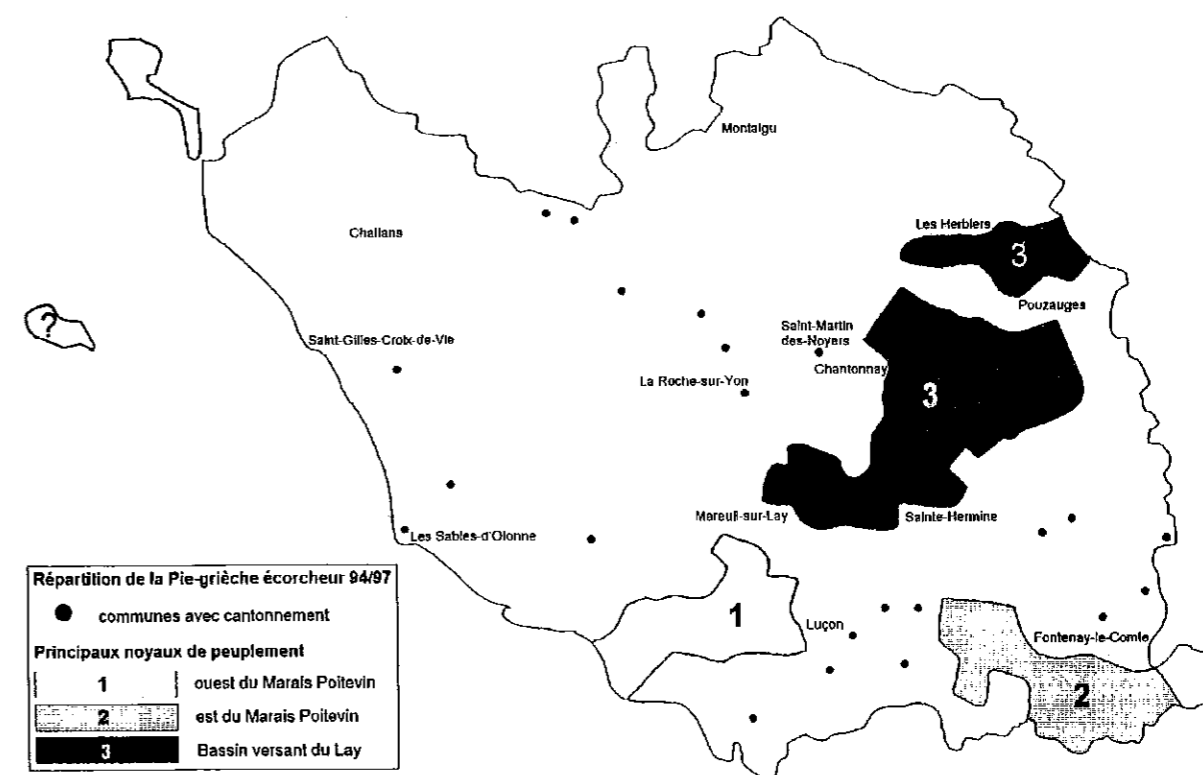
⁴ comm. pers. de M.ROCHER

⁵ Fichier LPO 85 - C.GONIN

REPARTITION DES CANTONNEMENTS DE PIES-GRIECHE ECORCHEURS (couples et mâles isolés)

Localités	Enquête 1993-94	Compléments 1995-97	Effectifs
Nord ouest du Marais Poitevin			100 / 104
Marais de Longeville-Angles	35		
Marais de St-Benoist-sur-Mer	18		
Marais de St-Denis-du-Payré à Luçon	41		
Basse vallée du Lay et la Bretonnière	6	6 / 10	
Est du Marais Poitevin			60 / 100
Vallée de la Vendée	5 / 10		
la Grande Bernegoue / Maillé	5 / 10		
la Rampillonne / Doix	10 / 15		
Maillezais / Souil	35 / 50		
de Benet à Liez	5 / 15		
centre du Marais Poitevin	10 / 20*		10 / 20
Total Marais Poitevin			170 / 224
Bassin versant du Lay			146 / 151
St-Juire - Ste-Hermine	52		
Les Moutiers-sur-Lay	20		
Est de Chantonay	23		
St-Vincent-Sterlanges - Mouchamps	6	10 / 15	
Canton de Pouzauges	30*	41	
Nord de Fontenay-le-Comte		25 / 50*	25 / 50
Nord et ouest de la Vendée		15 / 20	15 / 20
Total Vendée - chiffres 1994 (complété par informations 1995/97)			356 / 445

* estimation



Répartition de la Pie-grièche écorcheur 94/97

● communes avec cantonnement

Principaux noyaux de peuplement

1 ouest du Marais Poitevin

2 est du Marais Poitevin

3 Bassin versant du Lay